



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

MOISSY PFC

ICI C'EST MOISSY !

C'est le moment de se rendre compte, pour ceux qui ne le savaient pas, qu'à Moissy ce n'est pas comme ailleurs. Il ne s'agit pas seulement de la plus grosse plateforme de ColiPoste mais également là où le syndicat Sud PTT est hégémonique avec quatre sièges sur quatre au CHSCT. Ce qui sous-entend que pour tout projet de réorganisation, les représentants de ce syndicat ont plus que leur mot à dire et ils ont su jouer leur rôle depuis le lancement du « projet OTT Moissy ». Le moins qu'on puisse dire c'est que ce fut une réorganisation pas comme les autres !

■ Une bonne leçon démocratique !

Comptez sur nos camarades majoritaires pour nous l'expliquer à longueur de tracts. Consulter le personnel pour se prononcer sur la signature d'un accord est un élément démocratique mais invectiver les autres partenaires sociaux qui ne sont pas représentatifs sur le centre est moins louable. C'est un choix qui ne regarde que Sud et ceux qui ont voté contre la signature de l'accord OTT proposé après le temps des négociations. Evidemment qu'il ne faut pas choisir entre « la peste et le choléra », car selon eux, il ne s'agit que de cela. Pour l'instant, le centre est sauvé puisque les « syndicats vendus et autres bureaucrates » ne pourront pas signer cet accord. **Mais ce que Sud oublie de dire c'est qu'il vient de rétablir la vérité sur l'accord OTT qu'avait signé la CFDT à l'ouverture de la PFC en 2008. Que n'a-t-on pas entendu contre la CFDT en ce temps-là !**

■ Une vérité qui dérange !

Rappelons que la brigade « Après-midi » serait la plus touchée car le « **samedi sur deux** » de l'ancien accord qui a cours jusqu'au 7 juillet 2014 n'a pas été retenu par la direction. Quant aux autres brigades, elles se réfèrent également à ce fameux accord de 2008 signé par la CFDT pour l'arrivée des agents de Melun. Qui se rappelle que ce dit accord avait fait l'objet d'une pétition pour le dénoncer ? **C'est une bizarrerie qui ne s'explique pas en territoire sudiste.** Il arrive souvent qu'on vous donne raison après vous avoir traité de « *traîtres* » et de « *vendus* ». C'est le cas aujourd'hui, même si certains n'oseront jamais l'avouer. Ce que l'on sait en ce qui concerne Moissy, c'est que la seule issue serait de trouver un accord sur la base d'une signature majoritaire pour sécuriser le personnel.

■ La raison du plus fort est toujours la meilleure ?

Cet adage trouve toute sa signification sur ce qu'a voulu imposer le syndicat Sud à Moissy dans sa manière de considérer les autres syndicats. Au demeurant, on ne va pas leur enlever leur petit plaisir qui consiste à se faire passer pour les seuls vrais démocrates ou garants de notre avenir à tous. Ce que l'on constate c'est qu'à la fin, c'est La Poste qui gagne puisqu'elle pourra mettre en place les horaires qu'elle souhaite. Pour la CFDT un accord gagnant-gagnant est toujours mieux. Et c'est ce qu'on obtient là où on est amené à négocier. En tout cas, on se bat pour de bonnes conditions de travail et pour le bien-être des personnels partout dans les services même si certains pensent pouvoir nous enlever ce droit.

■ Et maintenant !

Vu qu'il n'y aura pas d'accord, La Poste devra mettre en place des horaires alternatifs sur la base de 35 heures (Loi 2008) après le Comité Technique du 30 juin. Cela ne regarde que l'entreprise qui doit non seulement assumer les conséquences de son choix de réorganiser les services mais également de ne pas avoir pu trouver un accord avec le syndicat Sud. Par contre, si les 35 heures sèches ne font pas peur à certains, à d'autres elles font carrément flipper. Ceux-là en ont gros sur la patate. Mais bon ! **A Moissy, on est et reste stoïque.** On sait aussi qu'il ne fait pas bon de se plaindre sous peine de se faire traiter « **de fayots ou de vendus** » par les bienpensants syndicalistes.

Avec vous, pour vous, la CFDT !

Bulletin d'adhésion

NOM (M., Mme, Mlle)..... Prénom Date de naissance

Adresse personnelle

Code postal..... Ville.....

Etablissement Ville

Niveau de fonction Salaire net imposable Indice brut
ou grade de reclassement

J'adhère au syndicat CFDT SF3C, affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.

Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date Signature :

cfdt3c.org

SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE
23 rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdt3c.org

Juin 2014.